



BARREAU
DE
BRUXELLES
ORDRE
FRANÇAIS

MEMO ADRESSES E-MAIL

Les adresses gratuites, telles que hotmail, gmail, yahoo ...ne procurent aucune garantie de sécurité, de pérennité et de confidentialité du contenu, qui est d'ailleurs périodiquement scanné. Le Code de déontologie d'AVOCATS.BE relatif à l'usage des technologies de l'information et de la communication **exclut la possibilité de recourir à pareille adresse et impose le recours à des adresses sécurisées.**

Chaque avocat dispose, dès son inscription à la liste des stagiaires, d'une adresse formée de la manière suivante : prénom.nom@avocat.be (mais en cas d'homonyme, il est toujours préférable de vérifier, en vous connectant au site <https://avocats.be/>)

Tous les courriers, appels de cotisations, notifications,... sont valablement envoyés par les services de l'Ordre à l'adresse @avocat.be.

Vous avez donc deux options :

- Soit utiliser l'adresse e-mail de votre cabinet ou une adresse personnelle à la condition expresse qu'il s'agisse d'une adresse sécurisée.
Cette adresse doit être renseignée sur le formulaire de demande d'admission à la prestation de serment et au stage.
Elle sera mentionnée dans l'annuaire de l'Ordre et sera donc lisible par toute personne consultant cet annuaire.
Dans ce cas, l'adresse @avocat.be servira exclusivement d'alias, renvoyant automatiquement et gratuitement tous les courriers vers l'adresse que vous avez renseignée.
- Soit utiliser la boîte et l'adresse @avocat.be, et voir cette adresse mentionnée dans les annuaires de l'Ordre et de l'O.B.F.G.
Vous devez dans ce cas faire le choix d'une formule d'abonnement (voir ci-après), compléter un formulaire de demande d'ouverture et régler le coût de l'abonnement choisi dès réception de la facture qui vous sera adressée par ContactOffice.

L'ouverture de la boîte, la remise de vos codes d'accès, la facturation du service et l'assistance (support) sont assurés par la société ContactOffice, fournisseur et gestionnaire choisi par Avocats.be. Tout contact à ce sujet doit donc être pris avec ContactOffice, à l'adresse support@contactoffice.com ou par téléphone au 02/647.92.35.

En choisissant l'abonnement, vous serez en mode évaluation pour maximum 1 mois. Vous devrez vous connecter au site <https://webmail.avocat.be/> et ensuite choisir la formule d'abonnement. Le paiement se fera en ligne.

A défaut de paiement dans les délais, le compte sera bloqué, et aucun renvoi ne sera possible vers une autre adresse.

CHOISIR LA FORMULE ADÉQUATE :

3 formules sont proposées qui répondent à des besoins différents : standard, mobility ou group :

- Formule 'standard' : 2€/MOIS TVAC**
La formule de base comprend l'accès au webmail avec un stockage de 25GB et l'accès au POP mais (mais pas l'IMAP ni l'accès par des smartphones)
- Formule 'mobility' : 5€/MOIS TVAC**
Cette formule permet le travail en mobilité. Elle comprend l'accès au webmail avec un stockage de 25GB et les accès POP, IMAP et au relai SMTP pour l'envoi de vos emails. Elle permet également la synchronisation de votre smartphone (iPhone, iPad, Androïd, ...) pour gérer vos emails, calendriers et contacts en mobilité. Une version simplifiée du webmail est également accessible avec le navigateur de votre smartphone.
- Formule 'group' : 25€/MOIS TVAC**
Cette formule permet le travail en groupe et le partage d'informations (documents, agendas, contacts) entre plusieurs utilisateurs. Elle permet de créer des groupes d'utilisateurs et de définir des droits d'accès pour chacun de ses membres. Vous invitez les utilisateurs à rejoindre vos groupes et définissez qui peut accéder à quelle information. L'usage le plus fréquent est un groupe de personnes qui veulent pouvoir stocker et éditer en ligne des documents de façon collaborative. Cette formule permet également l'accès et la délégation de la gestion d'agendas ainsi que le partage de contacts.

Pour plus d'informations : [HTTPS://AVOCAT.CONTACTOFFICE.COM/C/OBFG/HOW_SUBSCRIBE.JSP](https://avocat.contactoffice.com/c/obfg/how_subscribe.jsp)